

Prendre la parole en public en tant qu' élu

Savoir s'exprimer efficacement en public, être capable d'articuler son projet, ses valeurs et ses idées, c'est se donner toutes les chances de l'adhésion de sa communauté et de l'engagement de chacun dans la même direction.

Au terme de cette formation, vous maîtriserez les conditions de réussite de la prise de parole en public, vous serez capable d'adapter votre communication aux situations et à différents publics, vous saurez structurer votre propos et gagnerez en persuasion.

Contenu de la formation :

- Se connaître : évaluer son aisance à l'oral et les éléments qui « parasitent » son discours
- Le langage verbal et non verbal: maîtrise de sa voix et de sa gestuelle
- Se préparer et structurer sa prise de parole
- Intervenir en réunion et face à différents publics ; en français, en reo tahiti
- Comment gérer les situations difficiles ?
- Les erreurs à éviter ; les conseils et astuces pour s'exprimer sereinement
- L'écoute active ; savoir répondre aux objections avec cordialité et fermeté

ACTION	PUBLIC	DURÉE	LIEU	DATE	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CODE ACTION
Prendre la parole en public en tant qu' élu	Tout élu	2 JOURS	TAHITI	7 et 8 septembre	12 AOUT	20/ELCOMM1

Inscrivez-vous en nous envoyant le bulletin d'inscription par mail à formationdeselus@spc.pf ou par dépôt au secrétariat du SPCPF.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe du département Formation des élus qui se fera un plaisir de vous renseigner. tel : 40 50 63 63



'Āmuitahira'a nō te mau 'oire
SPCPF
SYNDICAT POUR LA PROMOTION DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE